

Modifié le 23/09/24

FEDER et développement urbain intégré

La Métropole Rouen Normandie a été sélectionnée par la Région Normandie en tant qu'organisme intermédiaire pour gérer une enveloppe FEDER de 14,1 M€ pour des projets inscrits dans le cadre de sa stratégie de développement urbain intégré.

Cette stratégie s'articule autour de 4 objectifs :

1. Poursuivre le développement de quartiers urbains centraux sur les espaces friches en lien avec l'offre de mobilité;
2. Poursuivre la requalification et la rénovation durables des espaces urbains existants;
3. Développer les mobilités actives et favoriser le report modal;
4. Préserver et développer les espaces de nature en ville et la biodiversité.

L'enveloppe de 14,1M€ se répartit de la façon suivante :

- 10 817 520 € sur l'Objectif Spécifique 4-1 « **Développer des quartiers urbains durables** » ;
- 3 335 000 € sur l'Objectif Spécifique 4-2 « **Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de la devenir pour recomposer la ville** ».

A ce jour, l'ensemble des crédits relatifs au développement de quartiers urbains durables ont été programmés : ils ont permis de financer notamment **l'aménagement du pôle d'échanges Gare Rive Droite, le parc urbain des Bruyères, la rue piétonne Saint-Sever ou encore le prolongement de ligne de transport en commun T4.**

Seul un reliquat FEDER de 664 578,87 € est disponible sur l'action relative au traitement des friches. Aussi, la Métropole lance un appel à projets sur cette action afin de permettre de programmer les crédits FEDER restants. Cet appel à projet est ouvert du 15 février au 30 juin 2021. Vous trouverez les modalités de candidature à cet appel à projets dans le cahier des charges disponible sur cette page.

Le dépôt des dossiers FEDER s'effectue de façon dématérialisée sur la plateforme des aides régionales : <https://monespace-aides.normandie.fr>

L'ensemble des documents relatifs au Programme Opérationnel Régional FEDER/FSE/IEJ Haute-Normandie 2014-2020 est disponible sur le site internet l'Europe s'engage en Normandie: <http://www.europe-en-normandie.eu>

Projet européen Urbact Urb-en Pact

Les acteurs du territoire de la Métropole Rouen Normandie se mobilisent.

La Métropole Rouen Normandie a été retenue en juin 2019, pour un projet européen Urbact. Il s'agit d'un réseau de 8 villes européennes engagées dans une démarche neutralité carbone à horizon 2050. Le partenariat « Urb-en Pact », mené par Clermont Auvergne Métropole, rassemble 7 villes en plus de la Métropole Rouen Normandie : Galati (Roumanie), Bialystok (Pologne), Alto Minho (Portugal), Palma (Italie), Elefsina (Grèce), et Tampere (Finlande).

En France, l'objectif de neutralité carbone en 2050 est inscrit dans la loi depuis le 26 septembre 2019. Pour autant, l'atteindre constitue un véritable challenge pour tous les territoires. Sur notre territoire, le Plan Climat Air Energie et la démarche « COP 21 » nous donne une petite longueur d'avance : un plan d'actions opérationnelles pour les prochaines années et la mobilisation des acteurs de la société civile sur la transition écologique.

Grâce au soutien du programme Urbact, les 8 partenaires vont pouvoir travailler ensemble pour définir des plans d'action locaux afin d'atteindre leur objectif de devenir des territoires neutres du point de vue de l'énergie. A travers ce réseau, nous pourrons développer des propositions d'actions concrètes en lien avec notre démarche « COP 21 » : diminution de 50% de la consommation d'énergie et consommation énergétique issue à 100% de sources renouvelables.

La phase 1 du partenariat Urbact permettant à chacun des acteurs de se connaître, de préciser leur projet propre et de définir les contours de leur projet collectif s'est achevée en mars dernier. Le réseau a été retenu en mai par la Commission européenne pour la phase 2 : cette phase d'une durée de deux ans, consiste en la définition et la mise en œuvre des plans d'actions.

Le programme Urbact finance à hauteur de 70% les frais liés au fonctionnement du réseau.

La Métropole Rouen Normandie a adhéré en novembre 2019 au réseau européen POLIS.

Créé en 1989, POLIS est un réseau de villes et régions européennes oeuvrant ensemble au déploiement de technologies et de politiques innovantes dans le domaine du transport local. POLIS favorise notamment les échanges d'expériences et les transferts de connaissances entre les autorités locales et régionales d'Europe. Il compte actuellement environ 80 membres.

Ce travail en réseau à l'échelle européenne permet à la Métropole d'enrichir et de promouvoir son projet « Rouen Normandie Mobilité Intelligente pour Tous », ce projet recevant également le soutien de l'Etat en tant que « Territoires d'Innovation ». Polis donne une visibilité européenne à ce projet innovant de mobilité urbaine.

Le réseau permet également la participation de ses membres à des projets européens avec les financements correspondants.

Enfin, POLIS est un acteur incontournable pour la Commission européenne sur le sujets mobilité.

www.polisnetwork.eu

La Métropole de Rouen et ses partenaires souhaitent développer un système de mobilité intégré à grande échelle, dans lequel la voiture individuelle ne sera plus incontournable grâce au développement de modes de déplacement agiles, choisis et non plus subis, et dont l'impact environnemental et physique sera réduit. Le projet transformera profondément la

façon de se déplacer grâce à des solutions innovantes, qu'il s'agisse de mobilité autonome, décarbonée, digitale, partagée, connectée, de maîtrise des usages de l'espace public ou d'accompagnement au changement de comportements.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Offrir une solution de mobilité acceptable et soutenable pour chacun quel que soit son lieu de résidence, et quels que soient ses revenus ;
- Révolutionner le transport public par le véhicule autonome et connecté ;
- Repenser la place de la voiture individuelle dans la mobilité du quotidien ;
- Réduire l'impact carbone de la mobilité ;
- Libérer et reconquérir l'espace public ;
- Utiliser le numérique au service d'une mobilité raisonnée ;
- Piloter la transformation, innover et accompagner le changement

L'Etat soutient le projet à hauteur maximum de 5,2 millions de subventions à travers le dispositif « Territoires d'Innovation» .

Table des matières